

Réunion du CCAS du 12 septembre 2024 à 20H00

Membres présents : Magalie POULARD, Viviane VANDROUX, Karine BLANCHARD, Chantal COULON, Jean-Jacques LOISY, Ludovic HAUTEVELLE, Alexandre JOLY, Evelyne BLANCHARD
Absentes excusées : Evelyne DELARCHE, Aurélie PARIS, Laetitia PAGE
Secrétaire de séance: Magalie POULARD

Lecture du compte-rendu de la réunion du 4 avril 2024.

Bilan de la randonnée du samedi 8 juin 2024

Malgré le temps orageux, il y a eu 85 inscriptions adultes et 5 enfants.
Bénéfice : 465.81 euros

Organisation de l'après-midi jeux du samedi 21 septembre 2024

Samedi 21 septembre à partir de 14 heures.
Mêmes modalités que les années précédentes :
Entrée gratuite, jeux de société à disposition, goûter.

Préparation de la vente de plats à emporter du samedi 16 novembre 2024

Lors de sa réunion du 6 septembre 2023, la Commission Administrative a décidé de reconduire l'organisation d'une vente de plats à emporter avec réservation obligatoire. Cette vente aura lieu samedi 16 novembre 2024 à la salle communale. La Commission décide de consulter plusieurs traiteurs.
La décision sera prise lors de la prochaine réunion en fonction des propositions reçues.

Colis de Noël pour les personnes de 70 ans et plus - DE 2024 07

Exposé :

En 2023, le CCAS a proposé aux personnes âgées de 70 ans et plus, un bon cadeau pour un repas au restaurant ou un colis pour les fêtes de fin d'année.
58 personnes sont bénéficiaires en 2024.

Délibération :

La Commission Administrative du CCAS, à l'unanimité,
- décide de proposer, à toutes les personnes de 70 ans et plus, le choix entre un colis livré à domicile et un bon cadeau pour un repas au restaurant
- vote un budget de 25 à 30 euros par personne pour l'année 2024.
- retient "Esprit gourmet" pour la fourniture des colis

Délibération reçue en Sous-Préfecture le 17 septembre 2024

Bons restaurants :

La Commission décide de demander des devis à plusieurs restaurants.
La décision sera prise lors de la prochaine réunion en fonction des propositions reçues.

Attribution d'une aide au permis de conduire

Par délibération en date du 6 septembre 2023, la Commission Administrative du C.C.A.S. a délibéré pour l'attribution d'une aide financière au permis de conduire à compter du 1^{er} janvier 2024.

Erwan ROLLIN a déposé un dossier en mairie le 19 avril dernier. Il a obtenu son permis de conduire catégorie B le 1^{er} janvier 2024. La commission du CCAS valide son dossier.

Information sur la fusion des comptes administratifs et des comptes de gestion

Dans le cadre de la nouvelle comptabilité M57, le Conseiller aux Décideurs Locaux Monsieur DORME, propose le passage au CFU (Compte Financier Unique). Le CFU remplace le compte administratif et le compte de gestion. Celui-ci sera mis en place au 1er janvier 2025 pour l'exercice 2024.

Calendrier des fêtes 2025 :

Randonnée : 14 JUILLET 2025, Après-midi jeux : 20 SEPTEMBRE 2025, Vente de plats à emporter : 15 NOVEMBRE 2025
(A voir en fonction des travaux de la salle des fêtes)

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Ludovic HAUTEVELLE

